

# LE JOURNAL DU SMECTOM



VISITE DU NOUVEAU PÔLE DE VALORISATION

FABRIQUEZ VOS COTONS DÉMAQUILLANTS

RECYCLONS NOS DÉCHETS, ON A TOUS À Y GAGNER !!!



N°14-2024



# SOMMAIRE

**L**ES ACTUS P. 3

**Z**OOM SUR P. 4  
La territoire du SMECTOM s'agrandit

**L**ES DÉCHETTERIES P. 6  
Que deviennent mes déchets?

**L**E DOSSIER P. 8  
Le nouveau pôle de valorisation de Capvern

**M**ÉMO TRI P. 10  
A détacher et à conserver

**L**A RECYCLERIE P. 11

**F**OCUS SUR P. 12  
Le tri des biodéchets

**L**A PAPOT'PAGE P. 14  
Rencontre avec les élèves de l'école d'Aragnoet

**F**AIT MAISON P. 16  
Fabrication de cotons démaquillants

**A** VOUS DE JOUER P. 16



**est la fleur du SmecTom?**

La fleur du SMECTOM se cache **12 fois** dans les pages du magazine, à vous de la retrouver!

Réponses en page 16!

2



## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



*Bernard Plano*  
Président du SMECTOM

Chers utilisateurs des services du SMECTOM, chers lecteurs.

### " Un nouveau souffle pour une gestion durable des déchets "

C'est avec satisfaction que nous annonçons aujourd'hui l'élargissement de notre syndicat de collecte des déchets. Grâce à la confiance de 30 nouvelles communes (les communes de l'ancienne communauté de communes du Magnoac et les communes d'Arné et d'Uglas ), nous desservons désormais 208 communes et plus de 60000 habitants.

Cette croissance témoigne de la volonté collective de mettre en place une gestion des déchets toujours plus performante et respectueuse de l'environnement . Également, elle nous offre de nouvelles opportunités pour mettre en œuvre des actions encore plus ambitieuses en faveur de l'environnement et de l'économie circulaire.

En effet, nous sommes convaincus que la gestion des déchets n'est pas qu'une question d'élimination , mais bien une opportunité de créer de la valeur et de préserver nos ressources .

### " Un territoire uni pour un avenir durable "

Cette nouvelle étape marque un tournant décisif dans notre action . En regroupant nos forces , nous sommes en mesure de mettre en œuvre des projets ambitieux , au bénéfice de tous les habitants . Parmi ceux- ci, nous souhaitons particulièrement mettre en avant la création d'un pôle de valorisation . Ce lieu unique aura pour mission de donner une seconde vie aux objets usagés , en favorisant la réparation , le réemploi et le recyclage .

Au - delà de la réduction des déchets, ce projet contribuera à la création d'emplois d'insertion, offrant ainsi des nouvelles perspectives aux personnes les plus éloignées de l'emploi ainsi que de permettre d'acquérir des objets à des prix abordables pour les citoyens .

### " Le tri sélectif: un geste citoyen essentiel "

Pour que les actions portent leurs fruits , la participation de chacun est indispensable Le tri sélectif est un geste citoyen essentiel qui permet de préserver les ressources naturelles et de réduire notre impact sur l'environnement.

Nous vous invitons donc à redoubler d'efforts dans le tri de vos déchets . En adoptant les bons réflexes , vous contribuez à la préservation de la planète et vous soutenez une économie circulaire

### " Les défis de demain "

Les défis de demain liés à la gestion des déchets sont nombreux et complexes. Mais nous sommes convaincus que , grâce à votre engagement et à votre détermination , nous réussirons à relever tous les défis qui se présentent à nous .

**Ensemble, construisons un avenir plus durable pour notre territoire.**

*Très cordialement*

## GRANDE COLLECTE 2024 DES TÉLÉPHONES USAGÉS

1053

C'est le nombre de téléphones portables usagés que nous avons récoltés lors de notre grande collecte de juillet organisée par **ecosystem**

L'ensemble des dons a été reversé à l'association Emmaüs Connect  
L'opération se poursuit sur [jedonnemontelephone.fr](http://jedonnemontelephone.fr)

## LA COLLECTE DES DÉCHETS

- **Jours fériés** : La collecte est assurée **tous les jours fériés EXCEPTÉ** les 25 décembre et 1er janvier.

**i** Pour ces deux jours fériés, la collecte n'est pas annulée **MAIS** décalée.  
Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site internet ou 05.62.98.44.69 (choix 1)

- Vos bacs à **ordures ménagères** et **sélectif**, doivent être sortis **la veille au soir du jour de collecte avant 20 heures**.

Des modifications peuvent intervenir ponctuellement sur les tournées, changeant ainsi l'heure habituelle de la collecte.

**Tout bac sorti après le passage du camion devra attendre la collecte suivante.**

## LES DÉCHETTERIES



- **Horaires d'été** (hors déchetterie de St Lary et Bordères Louron)  
**Du 01/07 au 31/08 inclus**: 7h-14h en continu, les jours d'ouverture habituels.

- **Fermeture des déchetteries les jours fériés.**
- **Carte d'accès obligatoire pour les déchetteries de Tournay, Grézian et Nestier.** Les autres déchetteries, sont, pour le moment, accessibles aux usagers qui en dépendent sans carte d'accès. Un justificatif de domicile pourra cependant vous être demandé.

**NOUVEAU** Horaires déchetterie de Castelnaud-Magnoac (à partir du 01/01/2025)  
du mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h

Horaires d'été (du 01/07 au 31/08 inclus) : 7h-14h en continu, les jours d'ouverture habituels.

## J'EMMÉNAGE / JE DÉMÉNAGE

Pensez à nous signaler votre arrivée ou votre départ.

En cas de déménagement, les bacs sont à laisser dans le domicile que vous quittez !

**Lors de votre arrivée dans le logement pensez à récupérer la carte d'accès à la déchetterie auprès de l'ancien propriétaire ou locataire, faute de quoi elle vous sera facturée 5€.**

## LOCALISEZ TOUS LES LIEUX DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS



### Sacs de pré-collecte!

Des sacs de pré-tri pour le verre et le sélectif sont à votre disposition à l'accueil du SMECTOM à Capvern ou dans votre déchetterie!



Ils facilitent et encouragent le tri des déchets et l'apport de ces derniers vers les points d'apports volontaires prévus à cet effet.



UNE QUESTION?

05.62.98.44.69 (choix 1)  
[www.smectom-lannemezan.com](http://www.smectom-lannemezan.com)

21 visites

du centre de tri  
Pensez à réserver votre place ! (groupe de 10 personnes minimum)  
06.30.29.40.94 ou  
[prevention-tri@smectom65.fr](mailto:prevention-tri@smectom65.fr)

79 animations

réalisées sur le territoire du SMECTOM soit près de 1 247 personnes sensibilisées.



2054 tonnes

de verre collectées et recyclées

278

composteurs

vendus au 01/12/2024



28 communes

du Magnoac on rejoint le SMECTOM au 01/10/2024

464 kg/hab/an

de déchets collectés par le SMECTOM soit

**25 794 tonnes**, tous flux confondus : OM, Sélectif, Verre, Biodéchets, Cartons et Déchetteries



# ZOOM SUR

## Notre territoire s'agrandit !

Créé en 1978, le SIVOM de Lannemezan, La Barthe de Neste et Galan devient en 2002 le SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) qui a aujourd'hui pour mission d'assurer la collecte et la gestion de 10 déchetteries réparties sur l'ensemble de son territoire. La compétence « traitement des déchets ménagers » a été transférée au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets ménagers et assimilés des Hautes-Pyrénées (SMTD 65).

Un territoire de  
**208** communes



qui s'étend sur **5**  
communautés de communes

- Plateau de Lannemezan, Nestes Baronnies (CCPLNB),
- Coteaux du Val d'Arros (3CVA),
- Aure-Louron (CCAL),
- Neste-Barousse (CCNB),
- Pays de Trie et du Magnoac (CCPTM)

avec une population de  
**60 032**

habitants  
(pop DGF 2024)



## Les petits nouveaux au SMECTOM

01/04/2023 : arrivée des communes suivantes : Adervielle-Pouchergues, Aragnouet, Avajan, Azet, Bareilles, Bordères-Louron, Bourisp, Cadeilhan-Trachère, Camparan, Cazaux-Débat, Cazaux-Fréchet-Anéran-Camors, Ens, Estarville, Estensan, Génos, Germ, Grailhen, Guchan, Loudervielle, Loudervielle, Mont, Ris, Sailhan, Saint-Lary, Tramezaygues, Vielle-Aure, Vielle-Louron, Vignec.

01/10/2024: arrivée des communes suivantes : Aries-Espéran, Barthe, Bazordan, Betbèze, Betpouy, Campuzan, Castelnau-Magnoac, Casterets, Caubous, Cizos, Devèze, Gaussan, Guizerix, Hachan, Lalanne, Laran, Larroque, Lassales, Monléon-Magnoac, Monlong, Organ, Peyret-Saint-André, Pouy, Puntous, Sariat-Magnoac, Thèrmes-Magnoac, Vieuzos, Villemur. (Communauté de Communes des Pays de Trie et du Magnoac.

## FONCTIONNEMENT ...

### La Présidence et vices présidences

**1** Président (B. PLANO)

**7** Vice-présidents

En charge des délégations suivantes :

- J. **ABADIE** Joëlle (1ère VP) : collecte et pré-collecte
- M. **MILLET** (2ième VP) : traitement des déchets
- N. **DATAS-TAPIE** (3ième VP) : prévention, tri et communication
- G. **CARRERE** (4ième VP) : recyclage, valorisation et réemploi
- J. **CASTERAN** (5ième VP) : déchetteries
- M. **LOUDET** Maurice (6ième VP) : recherche d'équité territoriale
- J-P. **LARAN** (7ième VP) : hygiène et de la sécurité

Le Président et les Vice-Présidents sont élus par le Comité syndical.

### Groupes de travail

- Recherche d'équité territoriale
- Recyclerie
- Pôle de Valorisation
- Biodéchets
- Finances

Chaque groupe est composé du Président, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants

### Le Bureau

**1** Président

**7** Vice-présidents

**5** Autres membres

Les membres sont élus par le Comité syndical.

### Le Comité syndical

**2** collèges (collecte et traitement)

**54** membres titulaires

**32** membres suppléants

Les membres sont élus par les conseils communautaires des Communautés de Communes membres

VOTE LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, LE BUDGET, LES DÉLIBÉRATION, LES PROJETS ...

# L'ÉQUIPE ET LES SERVICES ...



## Collecte

- Collecte des ordures ménagères (OM), du sélectif, du verre et des biodéchets ;
- Collecte des cartons auprès des professionnels de certaines communes ;
- Transport du verre à Albi ;
- Réparation et maintenance du parc de véhicules ;

- **45** agents
- **13** bennes à ordures ménagères
- **02** polybennes
- **01** remorque



## Déchetterie

Le SMECTOM assure la gestion de **10** déchetteries ;

(Bordères-Louron, Capvern, Castelnau Magnoac, Galan, Grézian, Hèches, Nestier, Saint Lary, Tournay et Trie sur Baise).

- **18** agents
- **04** polybennes
- **01** remorque



## Recyclerie

Le SMECTOM a créé en 2016 la Recyclerie du Plateau, un espace de vente à LANNEMEZAN à partir des objets en état issus des déchetteries (Benne rose) et des apports volontaires ;

- **05** agents
- **01** fourgon



## Précollecte/RS/RI

- Mise à disposition, maintenance et réparation des contenants de collecte ;
- Mise en place et gestion de la Redevance Spéciale (RS) sur certaines communautés de communes ;
- Aide au suivi de la Redevance Incitative (RI) sur le secteur de la 3CVA ;

- **05** agents
- **01** fourgon



**7 services**  
**87 agents**

## Tri-Prévention

- Communication ;
- Sensibilisation des usagers au tri (scolaires, associations, entreprises...) ;
- Mise en place d'actions favorisant la réduction des déchets ;
- Mise en place et suivi du compostage ;

- **02** agents



## Administratif

Direction, Accueil, Ressources Humaines, Comptabilité ...

- **09** agents



## Moyens généraux

- Travaux en régie (construction, réparation ...)
- Entretien des espaces verts de l'ensemble des sites
- Broyage des branchages en déchetteries

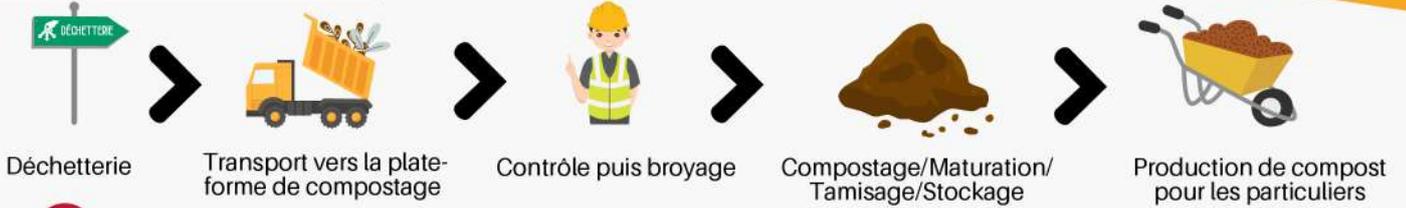
- **03** agents
- **01** fourgon
- **01** broyeur



### LES DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles, fleurs, tailles, branchages ...

Diamètre inférieur à 10 cm



**DECHETS INTERDITS** : Pots et sacs en plastique, grillage, souches ...

### LE BOIS

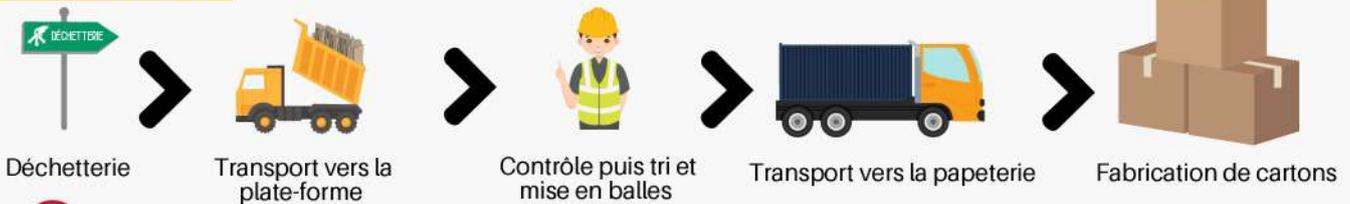
Cagettes, planches, palettes, chutes de menuiserie ...



**DECHETS INTERDITS** : Souches, verre ...

### LE CARTON

Cartons propres, vides et aplatis ...



**DECHETS INTERDITS** : Polystyrène, plastiques, papiers ...

### LA FERRAILLE

Tous types de métaux



**DECHETS INTERDITS** : Électroménager, bouteilles de gaz...

### LES GRAVATS

Béton (non ferrillé), carrelage, céramique, briques, ardoises, pierres et cailloux ...



**DECHETS INTERDITS** : Amiante, plâtre, ferrailles ...

## LE TOUT - VENANT

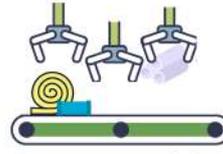
Revêtements de sols intérieurs, plastiques, isolants, PVC ...



Déchetterie



Transport vers le centre de tri



Contrôle et tri dans le centre de tri



Valorisation matière



Enfouissement

**DÉCHETS INTERDITS** : Amiante, pneus ...

## D.E.E.E

Tous les électroménagers

ecosystem



Déchetterie



Transport vers la plateforme de tri et de traitement



Contrôle puis tri et dépollution



Transport vers les usines de recyclage



Valorisation matière



Valorisation énergétique

**DÉCHETS INTERDITS** : Extincteurs, bouteilles de gaz...

## LES PILES

Toutes les piles (y compris les piles rechargeables) et les petites batteries

Corépile

100

C'est le nombre de moyen de piles et batteries dans chaque foyer!

14 000  
TONNES

C'est le poids des piles et batteries recyclées chaque année en France

Cela représente le poids de 2 

78%

des métaux de piles et batteries recyclées sont réutilisés!

2001

C'est l'année à laquelle le recyclage des piles et batteries est devenu obligatoire!

## LES AMPOULES ET LES NÉONS

ecosystem



Déchetterie



Enlèvement et acheminement vers des centres de traitement spécifiques



Dépollution et recyclage, dans le respect des normes environnementales

## LES DASRI



Aiguilles, seringues, cathéters ...

- Retirez gratuitement votre boîte en pharmacie

Une fois pleine, déposez votre boîte dans la pharmacie la plus proche de votre domicile ou dans votre déchetterie



## LES DÉCHETS DANGEREUX

Bricolage, décoration, jardinage, piscine, peinture ...



Achat en FRANCE uniquement avec étiquette d'origine

Qu'ils soient vides ou avec un reste de contenu, ils ne vont ni dans la poubelle, ni dans les canalisations ! Déposez les en déchetteries,  assure leur collecte et leur traitement !

**DÉCHETS INTERDITS** : Extincteurs, médicaments ainsi que l'ensemble des déchets dangereux des professionnels



Reprise GRATUITE des pneus usagés par les distributeurs, sans obligation d'achat !

Depuis le 1er janvier 2024, les particuliers peuvent déposer gratuitement jusqu'à 8 pneus usagés par an chez un distributeur, sans obligation d'achat de nouveau pneu.

Jusqu'à présent, les pneus usagés étaient repris sans frais uniquement au moment du montage des nouveaux pneus sur les véhicules. (décret n°2023-152 du 02/03/2023)

LE SAVIEZ-VOUS?



Après deux années de travaux, subventionnés en partie par le Département des Hautes-Pyrénées, la Région Occitanie, l'État et l'Europe, c'est un site complètement repensé qui ouvrira ses portes au cours du second semestre !

Ce nouvel espace, imaginé pour faciliter tant le travail des agents que son utilisation par les usagers, accueillera une déchetterie nouvelle génération et une recyclerie.

Le 08 avril 2024 a eu lieu la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre !



## UNE DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION !

Plus facile d'accès et réduction du temps d'attente des usagers

Espace abrité réservé au stockage des déchets dangereux, de l'électroménager, des ampoules, néons, cartouches d'encre ...

Bennes pour les autres déchets et la mise en place des différentes REP\*

Bennes compactrices pour le carton, le métal, le bois ...



Dépôt directement à même le sol grâce à la création d'alvéoles pour les gravats et les déchets verts

### LA REP\* Responsabilité Elargie du Producteur

Dans le cadre de la REP, les fabricants qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, doivent prendre en charge, notamment financièrement, la gestion de ces déchets.

Pour faciliter la mise en place de la REP, les pouvoirs publics, ont mis en place des éco-organismes : Ces derniers sont chargés de collecter et valoriser la fin de vie de ces produits.

Appliquée pour le papier, les emballages ménagers ou encore les ampoules, la REP s'étend vers d'autres fournitures, dont les matériaux de construction, les jouets, les articles de bricolage ...

### MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LE NOUVEAU SITE DE LA DÉCHETTERIE DE CAPVERN !

La mise en place du contrôle d'accès s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité d'accueil, de maîtrise des coûts et d'orientation des déchets vers les filières où ils pourront être le mieux revalorisés.

Scannez le QR Code pour vérifier si votre commune est concernée. Si c'est le cas, surveillez votre boîte à lettres, vous serez prochainement informé de la marche à suivre.



# LE RECYCLAGE À LA SOURCE !



Avec cette nouvelle Recyclerie, le SMECTOM mise sur la possibilité de donner une seconde vie aux objets pouvant être recyclés.

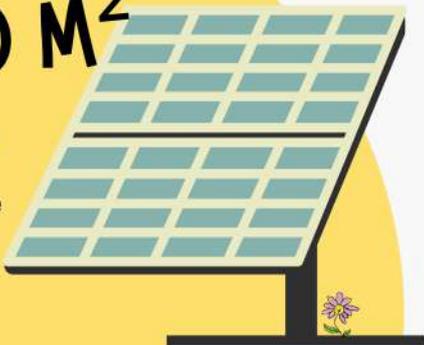
Ainsi l'idée est de revaloriser les objets déposés afin de les revendre, à petits prix. Le principal objectif n'est pas de générer un profit, mais plutôt de lutter contre la surconsommation et d'abaisser les tonnages de déchets.

Une solution écologique et solidaire puisque le SMECTOM a souhaité développer un partenariat avec Récup' Actions afin d'agir en faveur de l'insertion professionnelle.



**1 080 M<sup>2</sup>**

C'est la superficie de panneaux solaires installés sur la toiture du nouveau pôle de valorisation



## Le rébus!



Réponse : Recycler, c'est faire un geste pour la planète

# MÉMO TRI

## COCHEZ VOS JOURS DE COLLECTE

### LES DÉCHETS À RECYCLER

Déchets valorisés essentiellement en matière

A JETER  
EN  
VRAC!



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



PETITS CARTONS ET  
CARTONNETTES



BOUTEILLES, BIDONS, POTS,  
TUBES ET FLACONS EN  
PLASTIQUE



BRIQUES  
ALIMENTAIRES



JOURNAUX, REVUES,  
MAGAZINES, ENVELOPPES ...



COUVERCLES ET  
CAPSULES

ASTUCE:



Bien vider



Ne pas les rincer et ne pas les imbriquer

### LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Déchets valorisés en compost

A JETER  
DANS LE  
COMPOSTEUR.  
LE JARDIN OU  
LES PAV\*!



FRUITS, LÉGUMES,  
EPLUCHURES



COQUILLES  
D'ŒUFS



FÉCULENTS



MARC DE CAFÉ,  
SACHETS DE THÉ



VIANDES,  
POISSONS  
EN PETITE QUANTITÉ



FLEURS FANÉES,  
FEUILLES MORTES

DANS LES COMPOSTEURS

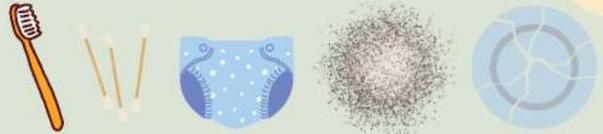
\*PAV = Points d'Apport Volontaires des biodéchets (uniquement pour les communes de Capvern, La Barthe de Neste et Lannemezan).

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets incinérés

A JETER  
EN SAC  
FERMÉ!



DÉCHETS SOUILLÉS, LITIÈRE, MÉGOTS, DÉCHETS  
DE SALLE DE BAIN, LINGETTES, COUCHES,  
VAISSELLE ....

ASTUCE:



Ne pas jeter les déchets de jardin, les équipements électriques et électroniques MAIS les apporter à la déchetterie

### LE VERRE

Matière recyclable à l'infini



BOUTEILLES, POTS  
ET BOCAUX

ASTUCE:



Bien vider les contenants



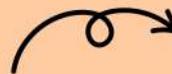
Enlever bouchons et couvercles



Vaisselle, vitres et miroirs

Moins de prospectus dans votre  
boîte aux lettres, c'est possible !

Vos boîtes aux lettres se trouvent remplies  
de prospectus et journaux gratuits ?  
Vous préférez consulter les publicités sur  
Internet et ne désirez plus recevoir  
d'imprimés papier dans votre boîte aux  
lettres ?



Pensez à l'autocollant "STOP PUB"  
Il vous permettra d'économiser 20Kg de  
papiers/an dans votre foyer!

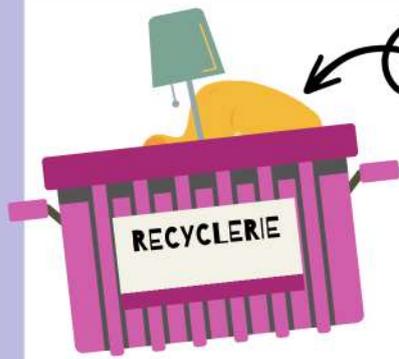
### UNE QUESTION ?

Contactez nous!

05.62.98.44.69 (choix 1)  
prevention-tri@smectom65.fr  
www.smectom-lannemezan.com



# LA RECYCLERIE DU PLATEAU



## Où déposer mes objets en état de réemploi ?

- Dans les **conteneurs de stockage** présents dans les déchetteries de Capvern, Castelnau-Magnoac, Nestier, Tournay, Trie-sur-Baïse et Grézian.
- Au **magasin de la Recyclerie**, situé à Lannemezan - 55 place du Château, les jours d'ouverture :

**Mercredi** : De 9h00 à 16h00 / **Vendredi** : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Samedi** : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Pas de récupération,  
ni de livraison à domicile



## La Recyclerie du Plateau c'est aussi :

- Un lieu de **sensibilisation** aux valeurs eco-responsables
- Un **lieu d'échange** à travers des animations
- Des **journées thématiques** et des **promotions le premier mercredi de chaque mois**
- Une **zone de gratuité** située à l'entrée du magasin, toute l'année, les jours d'ouverture
- La **récupération d'objets** pour leur revente à petits prix

## Que puis-je donner ?



## QUELQUES CHIFFRES DE 2016 à 2024

- 350 tonnes de déchets évités
- 300 000 objets vendus
- 115 000 visiteurs
- 70% de taux de valorisation
- 5 agents à temps plein

## Où donner les vêtements et les chaussures ?

Plusieurs bornes « Le Relais » sont à votre disposition sur le territoire du SPECTOM.

Il existe probablement un conteneur proche de votre domicile!

Afin de préserver la qualité des dons et leur assurer une seconde vie, voici quelques consignes à respecter :

- Utiliser des sacs de 30 litres maximum
- Bien fermer ces sacs. Ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons.
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés, mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abimés.



Les chaussures et les vêtements ne sont pas acceptés à la recyclerie.

Re\_fashion

### À chacun sa solution !

Depuis le 1er janvier 2024, le volet « tri à la source des biodéchets » de la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) doit être mis en œuvre dans chaque foyer.

### Qu'est ce que les biodéchets ?

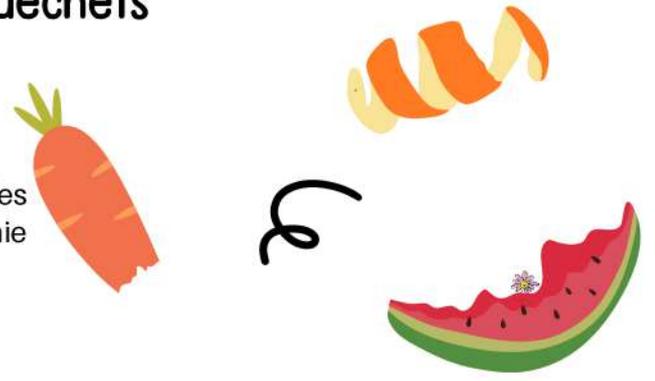
Ce sont les déchets organiques biodégradables, comme les restes alimentaires de repas et de cuisine.

### Qu'est ce que le tri à la source ?

Cela signifie que chaque foyer doit les séparer du reste de ses déchets ménagers. L'objectif est de réduire nos ordures ménagères résiduelles incinérées ou enfouies.

Les biodéchets représentent environ **30%** de notre poubelle, soit **70 kg par habitant et par an**. Sachant qu'ils sont composés de **80%** d'eau, les collecter, les transporter et les traiter est un gâchis d'énergie.

Sur notre territoire à dominante rurale, le compostage reste la solution la plus vertueuse. Composter les déchets alimentaires au plus proche de chaque foyer, c'est économiser cette énergie tout en valorisant le compost produit !



Pour relever ensemble ce défi, le SPECTOM vous propose **4** solutions!

### SOLUTION N°1 : La collecte des biodéchets

**⚠ Pour les particuliers et les professionnels des communes de Lannemezan, Capvern et La Barthe de Neste**

- La collecte des biodéchets est déjà en place pour **36 professionnels**.
- Pour **les particuliers**, le SPECTOM fournira, gratuitement et sur demande, la première année un kit de démarrage composé :



**UN BIO-SEAU**  
10 litres

- Ajouré, pour une meilleure aération
- Autocollant avec QR Code



**UN GUIDE PRATIQUE**

- **DES SACS EN PAPIER KRAFT**  
• Pointillés de remplissage



**1 000 kits**  
ont déjà été distribués!  
Rejoignez l'aventure des biodéchets!

**Vous n'avez pas encore récupéré votre kit ?** Rendez-vous à l'accueil du bâtiment administratif du SPECTOM, à CAPVERN. Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Un justificatif de domicile vous sera demandé!

### La collecte des biodéchets en quelques chiffres

#### LES PROFESSIONNELS :

- 1 an de phase test
- 36 professionnels collectés
- 60 tonnes de biodéchets détournés en 1 an
- 2022-2023 : Diminution des tonnages de OMr de 19%
- Peu d'erreurs de tri (6 collectes refusées en 1 an)



#### LES MÉNAGES :

- 67 PAV installés (Lannemezan (48), Capvern (13), La Barthe de Neste (6))
- Collecte des points d'apports : 1 fois / semaine
- Taux de remplissage moyen : 20 %
- Pourcentage moyen de bacs refusés : 7 %



## SOLUTION N°2 : Le compostage individuel Pour l'ensemble des particuliers du territoire

Vous avez la chance d'avoir un jardin ? mettez en place le système de compostage individuel qui me convient.

### ● L'achat d'un composteur ...

Le SMECTOM propose 2 modèles de composteurs, robustes et durables. Fournis avec un guide et un bio-seau.

- Tous les **mercredis** (9h-12h/ 14h-17h) - au siège du SMECTOM à CAPVERN
- Tous les **samedis** (9h-12h/ 14h-18h) - à la Recyclerie du Plateau à LANNEMEZAN
- **Réservation et retrait** possible dans votre déchetterie. Adressez-vous à votre gardien !
- **Le paiement s'effectue uniquement par chèque ou carte bancaire**



Un bio-seau offert  
pour l'achat d'un  
composteur!



### ● Construire son propre composteur ...

Pour les bricoleurs, de nombreuses idées et conseils sont disponibles sur internet.

### ● Composter en tas ...

Il n'est pas obligé d'avoir un composteur pour faire du compostage. Un simple tas au fond du jardin peut faire l'affaire. Vos biodéchets vont se dégrader naturellement et retourner tranquillement à la terre !



D'autres idées ?

J'adopte des poules, elles transformeront mes épluchures en œufs ! et si je manque de place ... je teste le lombricompostage sur ma terrasse...



## SOLUTION N°3 : Le compostage collectif ou partagé

Pour l'ensemble des particuliers et des professionnels du territoire

Vous habitez une copropriété dotée d'espaces verts et vous souhaitez partager un composteur avec vos voisins ? La motivation des résidents est primordiale pour alimenter et gérer le site. Mais vous n'êtes pas seul, le SMECTOM vous accompagne !

### ● Comment ça marche ?

Le **PROPRIÉTAIRE** (copropriété, syndic...) donne son autorisation et met à disposition le terrain. Des **RÉFÉRENTS** bénévoles sont formés pour suivre et entretenir le site.

Le **SMECTOM** fournit et installe les bacs de compostage. Il vous accompagne tout au long du projet.

Une convention est signée entre le SMECTOM, le PROPRIÉTAIRE et les REFÉRENTS.

Les **RÉSIDENTS** apportent leurs biodéchets et récupèrent le compost..



## SOLUTION N°4 : Le compostage autonome en établissement

Pour l'ensemble des professionnels du territoire

Vous êtes un professionnel de la restauration, de l'hôtellerie de plein air, un établissement scolaire ou encore une association et disposez d'un espace extérieur ? Le SMECTOM peut vous accompagner pour la création d'une aire de compostage adaptée à vos besoins.

### ● Comment ça marche ?

Le **SMECTOM** établit un diagnostic afin d'étudier vos besoins et de valider la faisabilité du projet. Il fournit et installe les bacs de compostage. Il accompagne l'établissement vers l'autonomie de son projet.

Le **PROPRIÉTAIRE** donne son autorisation et met à disposition le terrain. Il doit désigner à l'intérieur de son établissement des **RÉFÉRENTS**, qui seront formés pour assurer la gestion courante du site.

Une convention est signée entre le SMECTOM, le PROPRIÉTAIRE et les RÉFÉRENTS.

# LA PAPOT'PAGE



**Alimentation de qualité, tri des déchets, compostage : la petite école de montagne d'Aragnouet est engagée pour le bien-être de ses élèves et de leur environnement. Le SMECTOM est allé à la rencontre des enfants de CM**

**Bonjour à toutes et à tous.**

**Pouvez-vous tout d'abord nous présenter votre école ?**

On est à l'école d'Aragnouet. Elle est bien et petite. On a de la chance d'être ici, parce que la ville c'est moins bien. Ici, il y a moins de pollution, moins de bruit. On a de la chance d'avoir un jardin avec des petits sapins.

**Et vous avez quelque chose de plus, non ?**

**Quelque chose que vous avez tous les midis.**

La cantine ! Dans la cour de récré !

**Savez-vous comment sont préparés les repas de votre cantine ?**

-Oui ! Ils sont préparés sur place, avec un Chef !  
-Ouiiiii ! C'est un Chef 3 étoiles ou 4 étoiles qui nous prépare même des moules-frites !

**Est-ce que ça a d'autres avantages, d'avoir votre propre cantine ?**

-Ça fait moins de pollution ! Il n'y a pas de camion qui transporte les repas qui sont déjà tous préparés, comme à l'hôpital avec les barquettes !  
-Les produits sont locaux. C'est mieux car cela fait aussi moins de pollution ! Ça évite aux avions de faire le tour du monde !  
-Le pain est fait maison, c'est le Chef cuistot qui le fait !  
-On peut mettre les déchets dans le compost !

**Est-ce que vos parents vous demandent ce que vous mangez ?**

-Oui, moi ils me demandent tous les soirs ce que je mange.  
-Moi, quand je leur dis que c'est meilleur à la cantine qu'à la maison, ils font la tête, ils sont trop jaloux.  
Mais ils sont contents quand même.



Les élèves de l'école d'Aragnouet avec Marc notre ambassadeur du tri

**Du fait d'avoir une cuisine locale et du pain local, gaspillez-vous moins de nourriture ?**

Oui, car comme c'est meilleur, on mange toute notre assiette

**Dans la cour de récréation, il y a un composteur.**

**A votre avis, quel est l'intérêt du composteur ? Pourquoi y mettons-nous les restes de cuisine et de repas ?**

-C'est pour le terreau !  
-C'est pour recycler !  
-C'est pour composter !

**Si nous ne mettons pas ces déchets au compost, où vont-ils ?**

-Si on ne fait pas le compost, on jette les déchets dans la poubelle verte et ça, ce n'est pas très bien.  
-On les fait brûler dans des grands fours et ça coûte très cher ! On les dépose aussi dans des gros trous !  
-Il faut éviter de les mettre dans la poubelle verte, car sinon ça fait plus de camions qui les ramassent et donc plus de pollution !

**A votre avis, est-ce facile de faire du compost ? Que diriez-vous aux gens qui ne compostent pas ?**

-Oui ! C'est très facile ! Il faut trier !  
-Chez moi, parfois mon papa met les pelures de courgette dans la poubelle, alors je le gronde et je lui dis qu'il doit les mettre dans le compost !  
Je lui dis « Papa ! Il faut trier ! », alors il râle un peu mais il le fait quand même.



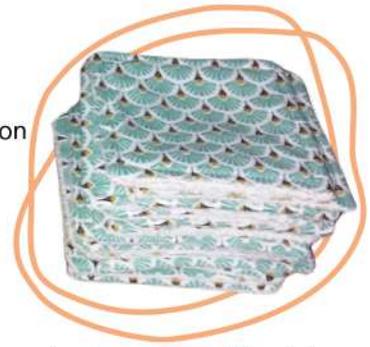


# FAIT MAISON

## Je fabrique mes cotons démaquillants

### Matériel à prévoir

- Un tissu éponge (réutilisez vos vieilles serviettes de bain)
- Un verre ou un emporte-pièce pour le "pochoir"
- Des chutes de tissus en coton
- Du fil et une aiguille ou une machine à coudre
- Un carton de récup' (colis) pour le patron
- Une paire de ciseaux
- Un crayon
- Quelques épingles à couture



### Étapes de confection :

- 1 Posez** votre carré de carton à plat sur une table. Celui-ci va faire office de patron. Placez sur votre carton un verre ou un sous-verre pour tracer la forme, au crayon, de votre coton. Vous pouvez choisir une forme de disque, ou encore un carré. Prévoyez un peu plus large.
- 2 Découpez** vos gabarits en tenant en compte de la marge de couture de 1 cm à inclure (d'où l'intérêt de tracer un patron légèrement plus grand).
- 3 Reportez** les formes de vos petits cartons sur le tissu éponge, puis le tissu en coton. Vous aurez en effet besoin, pour chaque lingette, d'un morceau de tissu éponge et d'un autre de tissu en coton.
- 4 Découpez** vos deux tissus en suivant les traits du patron

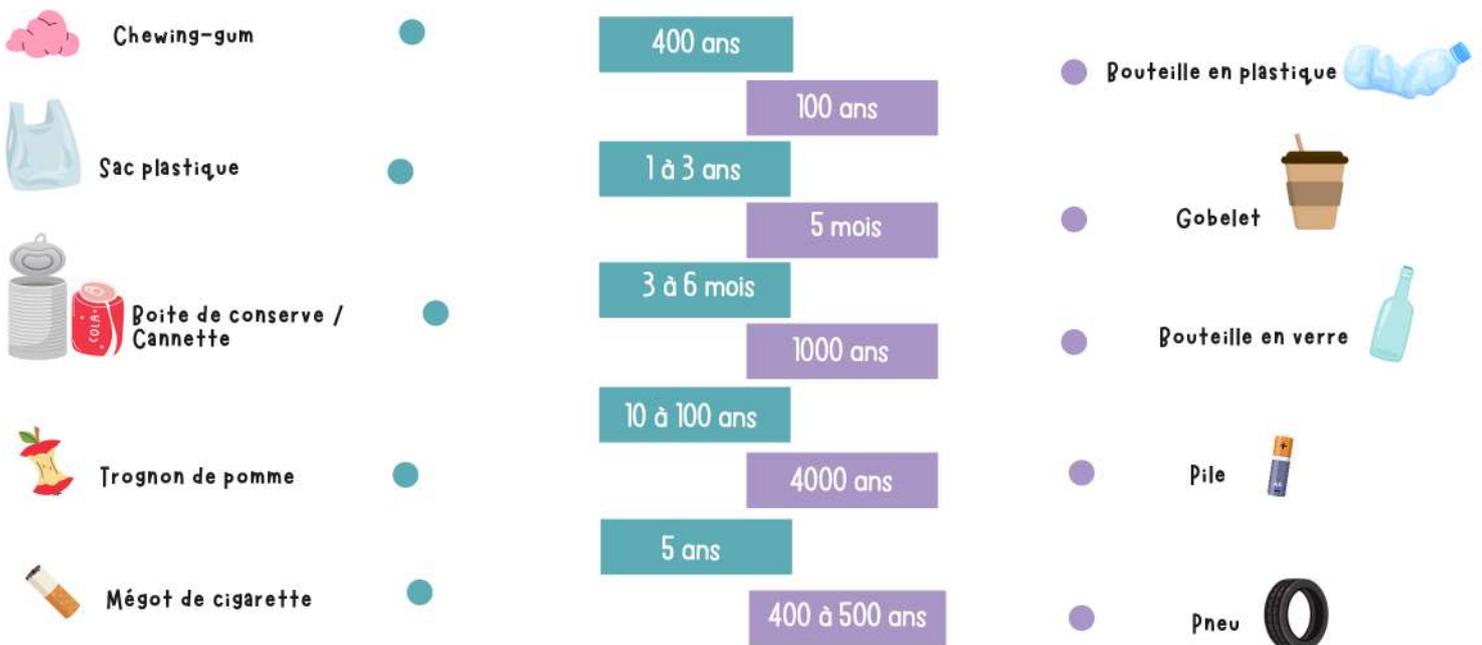
### Couture :

- 5 Cousez** les deux morceaux de tissu ensemble, à la machine à coudre en point droit ou à la main en point arrière. N'oubliez pas de laisser une ouverture sans couture pour retourner le coton (3 ou 4 cm environ)..
- 6 Faites un double noeud** avec les deux fils pour les arrêter et coupez le surplus.
- 7 Retournez** votre coton en vous aidant de la pointe d'un ciseau si vous avez du mal à déployer les angles, et fermez votre disque (ou carré) à l'aide d'une petite couture manuelle invisible. Cela afin de relier les deux côtés du coton. Faites de nouveau un noeud pour arrêter le fil et coupez-le.
- 8 Répétez** les étapes en repartant du point 3 pour vos patrons restants.

## À VOUS DE JOUER

### Combien de temps ces déchets vont mettre pour disparaître ?

Reliez le déchet à son temps de dégradation dans la nature.



Réponse : chewing-gum (5 ans), sac plastique (400 à 500 ans), bouteille en plastique (10 à 100 ans), gobelet (5 mois), bouteille en verre (400 à 500 ans), pile (1000 ans), pneu (100ans), mégot de cigarette (1 à 3 ans), trognon de pomme (3 à 6 mois), canette (10 à 100 ans), boite de conserve/canette (10 à 100 ans), trognon de pomme (3 à 6 mois), mégot de cigarette (1 à 3 ans), bouteille en plastique (400 à 500 ans), gobelet (5 mois), bouteille en verre (400 à 500 ans), pneu (1000 ans), pile (1000ans)

### Où est la fleur du SmeTom?

Réponse : couverture, p3 (à côté de la mairie), p4 (sur une flèche), p5 (herbe "moyens généraux"), p7 (capot du manitou), p8 (sur le "dossier"), p9 (pied du panneau solaire), p10 (étiquette bouteille en verre), p11 (dans le panier et sur les cartons de la borne "le relais"), p12 (sur la pastèque), p13 (à côté du ver de terre)